



LES VOYAGES  
La Libre

# JAPON

**Pays du Soleil levant**

La Libre Evasion

---

Du 11 au 25 novembre 2026



*Preference*



## L'AUTOMNE AU JAPON TRANSFORME CHAQUE MONTAGNE ET CHAQUE RIVIÈRE EN UN POÈME DE COULEURS CHAUDES ET DE LUMIÈRE DOUCE

Profitez des vols directs avec All Nippon Airways (ANA) vers un circuit dépayasant au cœur de la culture nipponne, riche de contrastes, entre héritage traditionnel et innovation contemporaine. Vous découvrirez les lieux les plus emblématiques qui rendent ce pays si atypique pour notre culture européenne. Puis, laissez-vous transporter par la poésie de l'automne japonais, lorsque les érables se parent de rouge intense et illuminent les paysages.

La ville d'Hiroshima, historiquement incontournable, mais aussi connue pour la ravissante île de Miyajima souvent représentée au travers de son Torii rouge. Tokyo, capitale moderne du pays du soleil levant...

Vous emprunterez les plus célèbres trains au monde, les fameux Shinkansen et prendrez la direction de l'incroyable ville de Kyoto et de ses innombrables temples et jardins zen. Vous terminerez au Mont Koya, incroyable haut-lieu du bouddhisme pour une totale immersion dans un univers hors du temps.

Un monde à part à découvrir lors de ce circuit très complet !

---

### LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

#### EXPERIENCES UNIQUES

Nuit dans un authentique temple bouddhiste appelé « shukubo »

Utilisation des célèbres trains rapides "Shinkansen"

Les surprises et petites attentions de Preference

#### SAISON

La saison idéale pour découvrir les magnifiques couleurs automnales des érables japonais

#### ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference

#### VISITES

Un circuit varié et très complet permettant de découvrir les plus beaux sites des régions visitées

La visite du château Matsumoto, classé monument historique & trésor national

Visites de plusieurs sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

#### PRIX PRESTO

**Un prix préférentiel (-500€) pour toute inscription avant le 16/05 soit : 7.995 € par personne**



# CARTOGRAPHIE



# VOTRE PROGRAMME

**MERCREDI 11 NOVEMBRE**

**BRUXELLES ✈ TOKYO**

---

En début de soirée, **vol direct** de Bruxelles-Zaventem à destination de Tokyo (Narita) avec la compagnie aérienne All Nippon Airways (vol de nuit).

**JEUDI 12 NOVEMBRE**

**TOKYO (東京)**

---

Arrivée à Tokyo (Narita) en début de soirée et accueil par votre guide locale francophone.  
Ensuite, transfert de l'aéroport au centre-ville (90min) pour rejoindre votre hôtel.

Capitale étonnante, en constante évolution, où tradition et modernité se côtoient sans se heurter.

*Gigantesque et hallucinante, Tokyo offre généreusement au visiteur étonné sa diversité de quartiers et d'ambiances où maisons de bois traditionnelles survivent à l'ombre des immeubles de verre, où les autoroutes suspendues s'enchevêtrent dans un amalgame de constructions hétéroclites, où d'un jardin propre à la méditation, l'on aperçoit une forêt de tours, où désordre et harmonie se côtoient. On l'aime à la folie ou on la déteste, mais on ne peut y être indifférent.*

Installation et nuitée au **Daiwa Roynet Hotel Ginza PREMIER**. (3 nuits)







## VENDREDI 13 NOVEMBRE

### TOKYO - NIKKO (日光) - TOKYO

---

Petit déjeuner à l'hôtel et départ vers Nikko, dans le nord de Tokyo.

*Nikko est l'un des endroits les plus merveilleux au Japon. Son nom signifie « Lumière du Soleil ». Distant d'environ 140km de Tokyo vers le nord, Nikko est situé au pied des montagnes, au milieu de forêts de cryptomerias, de cèdres et de pins. La décoration des temples, riche de couleurs vives et d'une grande liberté d'expression est unique au Japon. Les sanctuaires et temples de Nikko sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1999.*

Vous partirez à la découverte du **complexe religieux de Nikko** qui abrite, dans un parc d'une grande harmonie, des **trésors d'architecture et de décoration datant de plus de trois siècles**.

Arrivée au **sanctuaire Toshogu**.

*Cet immense sanctuaire fut construit en 1636, à la mémoire du chef militaire Ieyasu, fondateur du shogunat Tokugawa. Parmi les bâtiments les plus célèbres du Toshogu, on citera : sa pagode chinoise à cinq étages, son temple Honden, ses trois portes monumentales Omotemon, Yomeimon et Karamon.*

*C'est dans ce sanctuaire que se trouvent les célèbres sculptures sur bois, du chat endormi et des trois singes de la sagesse attribuées à Hidari Jingoro.*

Continuation vers le **sanctuaire de Futara-San**.

*Fondé en 767 par l'hermite Shodo Shonin, il est dédié à la montagne Nantai et se situe dans le parc national de Nikko. Dans ce temple, se trouvent deux épées considérées trésors nationaux du Japon.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Route de retour vers Tokyo en fin d'après-midi.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Daiwa Roynet Hotel Ginza PREMIER.

## SAMEDI 14 NOVEMBRE

### TOKYO

---

Petit déjeuner à l'hôtel et ensuite, départ pour une visite de la capitale.

Visite du **Musée National de Tokyo**, qui regroupe la plus grande collection d'art du Japon.

*Parmi les cinq bâtiments qui composent le Musée national de Tokyo, deux attirent particulièrement l'attention. A l'architecture hybride à mi-chemin entre l'Orient et l'Occident, le bâtiment principal, Honkan, repérable à sa monumentale statue de baleine. Il comporte les collections d'art japonais classées par période et par thèmes. La partie concernant la peinture retrace les évolutions des techniques de l'estampe et présente les artistes japonais les plus talentueux dont beaucoup sont méconnus.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, direction le **quartier d'Asakusa**.

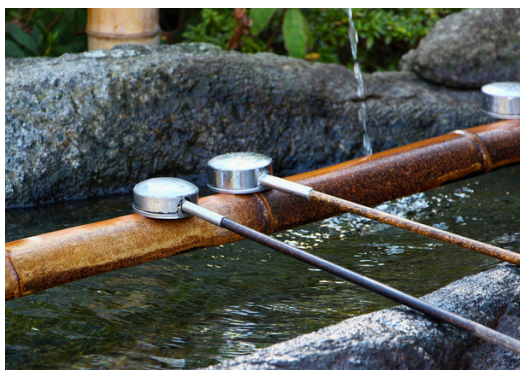
*Promenade dans le quartier d'Asakusa, la ville basse, où se forgea la première culture urbaine et populaire du Japon, ce quartier de commerces accueillit les premiers cabarets, maisons closes et cinémas. Asakusa vous plongera dans l'univers unique du Tokyo populaire où vit encore l'esprit du vieil Edo, baigné de tradition et de ses atmosphères d'antan.*

*L'arcade Nakamise-dori, bordée de boutiques traditionnelles, conduit le visiteur jusqu'au temple bouddhiste Senso-ji, dédié à Kannon, déesse de la Miséricorde. Le temple Senso-ji est le plus ancien temple bouddhiste de Tokyo et également le plus vieux quartier Geisha de la capitale. Autour du Sensoji, vous arpenteriez avec bonheur les rues bordées de magasins traditionnels vendant des produits de l'artisanat japonais et des souvenirs.*

Retour à l'hôtel. Dîner libre et nuit au Daiwa Roynet Hotel Ginza PREMIER.







## DIMANCHE 15 NOVEMBRE

### TOKYO – KAMAKURA (鎌倉) – HAKONE (箱根町)

---

Petit déjeuner à l'hôtel. Et départ pour **Kamakura**, capitale shogunale du Japon de 1192 à 1338.

Kamakura est une ville côtière située à environ 1h30 au sud-ouest de Tokyo, destination très appréciée des tokyoïtes notamment pour ses plages.

*Emaillée de temples à l'atmosphère feutrée, elle garde aujourd'hui un héritage historique de toute première importance. Ses cinq célèbres grands temples vous transporteront vers le 12<sup>e</sup> siècle en pleine période de Kamakura.*

Visite du sanctuaire **Tsurugaoka Hachimangu**.

*Sanctuaire shinto construit par Yoritomo Minamoto (1147-1199). Initialement construit au bord de l'eau, il fut déplacé à son emplacement actuel en 1191. Il abrite le musée des Trésors nationaux, réputé pour sa collection unique d'objets bouddhiques.*

*Principalement caractérisé par son Torii rouge, ses jardins et ses étangs, son cadre vous offrira un beau moment d'évasion.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, départ vers le temple **Hase-dera**, le temple de Kannon.

*Hasedera est un temple de la secte Jodo, célèbre pour sa statue à onze têtes de Kannon, la déesse de la miséricorde. Du haut de ses 9,18 mètres, cette statue en bois recouverte de feuilles d'or est considérée comme l'une des plus grandes sculptures en bois de camphrier du Japon. Selon la légende, elle remonterait à 721 et fut taillée dans le même camphrier qu'une autre statue de Kannon se situant dans un temple homonyme situé à Sakurai.*

*Notez que le temple, construit en 686 lors de l'arrivée du bouddhisme au Japon, est toujours utilisé aujourd'hui comme lieu de formation pour les moines.*

Ensuite, déjeuner dans un restaurant local.

Vous vous rendrez ensuite au pied du Daibutsu, le célèbre **Grand Bouddha** (11,40m de hauteur et 124 tonnes de bronze) méditant en position du lotus, sous la voûte céleste.

*S'il peut vous faire penser au poème de Rudyard Kipling « Buddha et Kamakura », pour les japonais, il n'en est rien, ils l'associent à la statue du temple Todai-ji, ancienne et populaire (que vous visiterez plus tard dans le voyage).*

Transfert vers **Hakone**, station thermale renommée pour ses sources d'eau chaudes naturelles (appelés « onsen »), dans le parc national de Fuji-Hakone, porte d'entrée du Mont Fuji.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **The Prince Hakone Lake Ashinoko 4\***.

## LUNDI 16 NOVEMBRE

### HAKONE

---

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du **Open Air Museum de Hakone.**

*Ouvert en 1969, il s'agit du **premier musée à ciel ouvert du Japon**. Un lieu d'exposition unique installé dans un écrin de verdure en plein cœur de la montagne. Environ 110 œuvres du 19<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle y sont réparties. Parmi les plus impressionnantes, on note la Symphonic Sculpture de Gabriel Loire, une tour en vitrail dans laquelle il est possible de monter ; la Pleureuse, une large tête de femme posée sur un bassin d'eau, de François-Xavier et Claude Lalanne ; la Miss Black Power de Niki de Saint Phalle ; Walking Flower de Fernand Léger et de nombreuses œuvres de Henry Moore (2<sup>e</sup> plus grande collection au monde) pour ne citer qu'eux...*

Ensuite, ascension en **téléphérique (Hakone Ropeway)** vers le **sommet du Mont Komagatake**, la plus haute montagne de Hakone.

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, mini croisière sur le **lac Ashinoko**.

*Ce lac formé, il y a environ 3.000 ans, après une éruption volcanique vous offrira une vue imprenable sur le Mont-Fuji, le plus haut sommet du Japon avec ses 3.776m d'altitude.*

Tout au long de la journée, vous apercevrez le **Mont Fuji**, mais **retenez que la célèbre montagne ne se montre que par un temps dégagé.**

*Symbole emblématique du Japon, ce volcan sacré, à la silhouette parfaitement conique, fascine depuis des siècles artistes et voyageurs, notamment depuis l'époque d'Katsushika Hokusai. Entre spiritualité, nature spectaculaire et panoramas d'exception, l'ascension ou la contemplation du Fuji offre une expérience aussi exclusive qu'inoubliable.*

Retour, dîner et nuit à votre hôtel The Prince Hakone Lake Ashinoko.







## MARDI 17 NOVEMBRE

### HAKONE - MATSUMOTO (松本) - TAKAYAMA (高山)

---

Petit déjeuner au ryokan.

Ensuite, transfert vers Takayama. En cours de route vous apercevrez sans doute le Mont Fuji ainsi que le lac Suwa (3h).

*Il s'agit du 24<sup>e</sup> plus grand lac du pays du point de vue de la superficie. Ce lac possède une source chaude naturelle sous la surface. Il est l'emplacement des traces des dieux (o-miwatari), un intéressant phénomène naturel. En effet, les eaux chaudes continuant à circuler sous la surface en hiver, lorsque le lac gèle, créent une crête de pression de glace pouvant atteindre jusqu'à 30cm. Selon la croyance japonaise locale, celles-ci seraient formées par les dieux.*

Arrêt pour la **visite du Château de Matsumoto**.

*Le château de Matsumoto est un monument fortifié historique. Classé au patrimoine culturel national du Japon et surnommé "le corbeau noir" pour sa couleur, il présente un donjon parfaitement préservé de cinq niveaux.*

*Sa célébrité dépasse largement le cadre de l'archipel. En effet, celui-ci est superbement conservé bien que sa construction remonte au 16<sup>e</sup> siècle.*

*Devenu plus récemment **Trésor national du Japon**, une de ses caractéristiques les plus étonnantes réside dans le fait qu'il n'a jamais été reconstruit ! Il s'agit de l'édifice d'origine.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers Takayama. (2h)

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Mercure Hida Takayama 4\*.

## MERCREDI 18 NOVEMBRE

### TAKAYAMA – SHIRAKAWAGO (白川郷) – KANAZAWA (金沢)

---

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, découverte de la ville de **Takayama**.

*Takayama est une ancienne ville féodale située dans les alpes japonaises au cœur du Mont Hida. Elle est réputée pour ses maisons typiques, construites en bois, toutes alignées et d'une hauteur uniforme offrant ainsi des rues d'une beauté linéaire parfaite.*

*Surnommée la petite Tokyo, elle a su préserver les traditions qui font le charme de ces petits quartiers japonais.*

**Visite de Takayama-Jinya**, l'ancien bureau et siège du gouvernement local (Hida) désigné vestige historique national depuis 1929.

*En 1692, le shogunat Edo fit de Hida son territoire direct et y installa ses bureaux. Le daikan (fonctionnaire agissant au nom d'un monarque) qui y fut envoyé assurait les services administratifs, policiers, judiciaires etc. Parmi les 60 postes de daikan sous le shogunat, seul le Takayama Jinya a conservé ses bâtiments principaux de l'époque. Durant 176 ans, de 1692 à 1868, le shogunat enverra 25 daikan. Le Takayama Jinya ne cessa d'être le noyau administratif de Hida même à la fin de l'époque de Meiji et ses bâtiments furent utilisés en tant que bureaux administratifs jusqu'en 1969.*

Puis, visite du **quartier San-Nomachi**.

*Vous déambulerez dans ses ruelles étroites bordées des maisons typiques, de boutiques traditionnelles, de magasins d'antiquités, d'ateliers d'artisans ou encore de restaurants et brasserie de saké.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du village de **Shirakawa-go (le village de la rivière blanche)**.

*Situé dans une région montagneuse longtemps isolée, ce village aux maisons de style Gassho-Zukuri tirait sa subsistance de l'élevage du ver à soie et de la culture du mûrier.*

*Classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco en 1995, ce village est célèbre pour ses fermes anciennes Gassho-Zukuri, dont certaines sont vieilles de plus de 250 ans.*

*Ses grandes maisons au toit de chaume, à double pente très accentuée, sont uniques au Japon.*

*Le terme Gassho-Zukuri signifie littéralement « structure aux mains jointes » en référence à leur toit évoquant la prière des moines bouddhistes. Ce style architectural fut développé pour résister aux chutes de neiges intensives dans cette vallée des Alpes Japonaises.*

En fin de journée, départ par la route pour Kanazawa (1h30).

Installation à l'hôtel **Nikko Kanazawa 4\***. Dîner libre. Nuitée.







## JEUDI 19 NOVEMBRE

### KANAZAWA KYOTO (京都)

---

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert séparé de vos bagages pour Kyoto.

La journée commence par la découverte du **quartier de Samurais Nagamachi et de Nomura house**.

*Parfait héritage de l'âge d'or des samouraïs de Kanazawa, Nagamachi a su préserver ses venelles pavées, ses murets de torchis ocre et ses somptueuses demeures qui vous plongeront tout droit au cœur de l'époque féodale. Période qui vit la fermeture quasi-totale du Japon au monde extérieur.*

*Il s'agit là de résidences des samouraïs les plus fortunés et de rangs les plus élevés de la période féodale Kaga.*

*Les rues ont toutes été créées et pensées en respectant le style Koshu d'arts martiaux, une des sciences militaires consistant en la création de route en « T » et d'impasses permettant de paralyser le sens d'orientation et de la sécurité.*

*La Résidence Nomura (Nomura House) est une ancienne demeure privée de samouraï, aujourd'hui ouverte au public. Elle dévoile la délicatesse de son architecture traditionnelle ainsi que des décors raffinés préservés depuis plusieurs siècles. La famille Nomura y vécut durant plusieurs générations et occupa des fonctions de haut rang au service du clan Maeda.*

Ensuite, continuation avec le magnifique **jardin Kenroku-en**.

*Considéré comme l'un des trois jardins les plus raffinés du pays. Construit à partir de 1676, il requit plus de 170 années d'effort pour achever les 105.000m<sup>2</sup> qui le composent.*

*Vous n'aurez qu'à vous laisser submerger par la beauté de ce « jardin aux 6 vertus ».*

*En effet, le jardin Kenroku-en évoque « la combinaison aux six arrangements », il fut créé selon les six principes idéaux de la composition de paysages : extensivité, solennité, vénérabilité, artificialité, beauté décorative, fraîcheur et abondance des eaux qui s'ordonnent chacun par paires.*

*Le feuillage rouge des érables et la douce lumière automnale de début-novembre ravira votre regard.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite et balade dans l'**ancien quartier des Geishas Higashi Chaya-Gai (maison de thé Ochaya Shima)**.

*Les Chaya (maisons de thé), chargées de 200 ans d'histoire, sont les maisons traditionnelles de divertissements et banquets où les Geisha divertissaient les convives en exécutant des danses et en jouant d'instruments musicaux traditionnels japonais à l'époque d'Edo.*

*Kanazawa est aujourd'hui la deuxième ville japonaise où l'activité des Geishas est la plus élevée.*

*Il reste 42 Geiko dont 12 d'entre elles dans le quartier d'Higashi Chaya.*

Fin des visites et transfert à la gare de Kanazawa pour prendre le train Express Thunderbird #32 en direction de Kyoto.

Arrivée à Kyoto et installation à l'**hôtel Granvia Kyoto 4\***. Dîner libre.

## VENDREDI 20 NOVEMBRE

### KYOTO

---

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ensuite, la matinée sera dédiée à la culture nippone... l'occasion idéale de vous imprégner de ses rudiments.

Déjeuner dans un restaurant local.

Ensuite, découverte de la ville de **Kyoto**.

*A première vue, l'ancienne capitale de la période Heian n'est ni monumentale, ni impressionnante mais elle cache, derrière de modestes habits, des trésors réservés au visiteur attentif.*

*Kyoto se révèle au fil de ses petites ruelles, où se cachent des trésors intimes capables de captiver irrémédiablement le cœur du voyageur.*

Départ pour la visite de **Ginkaku-ji, le Temple du pavillon d'Argent**.

*Chef d'œuvre du 8<sup>e</sup> shogun à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Resté inachevé, il n'a jamais été recouvert d'argent comme prévu à l'origine. Le jardin du temple représente un paysage de la Chine occidentale en deux parties, un jardin de type "étang" et un autre de type "jardin de pierre" d'inspiration Zen.*

Puis, visite du **quartier historique de Gion**.

*Atmosphère unique des ruelles aux maisons de bois abritant des magasins traditionnels, des maisons de thé et des résidences des élégantes Maiko (apprenties Geisha), évoquant la perfection architecturale de l'ancien Japon.*

Dîner libre et nuit à l'hôtel Granvia Kyoto.

Credit: Naoki Nakashima







## SAMEDI 21 NOVEMBRE

### KYOTO

---

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée entière consacrée à la suite de la **découverte de Kyoto, capitale culturelle du Japon.**

Visite du temple **Kinkakuji, le Pavillon Doré.**

*C'est certainement le monument le plus célèbre de Kyoto. Recouvert de feuilles d'or, ce temple est considéré comme un joyau de l'architecture bouddhiste. Les jardins qui l'entourent sont extrêmement agréables et offrent différents points de vue sur le pavillon.*

*Il se mire dans les eaux d'un étang, dans un parc paisible et reposant. Seul vestige intact de ce que fut la résidence du fin esthète, le Shogun Yoshimitsu, le Kinkakuji fut légué à sa mort, en 1408, à la secte zen Rinzaï. Il abrite aujourd'hui des reliques sacrées de Bouddha.*

Continuation vers le **temple Ryōan-ji** de la secte bouddhique zen.

*Le temple, fondé au 15<sup>e</sup> siècle, est situé dans les faubourgs nord-ouest de la ville de Kyoto, encadré par des montagnes boisées. Il est surtout connu pour son jardin sec, considéré comme le plus caractéristique et le plus équilibré du genre. Il a laissé, et laisse encore, des générations de visiteurs recueillis dans une contemplation silencieuse face à l'agencement des graviers et des roches du jardin.*

En fin de matinée, visite du **château Nijo.**

*Jadis résidence officielle des Shogun de la famille Tokugawa qui gouvernèrent le Japon de 1603 à 1868. C'est le seul exemple qui subsiste d'une résidence des grands hommes politiques du Japon de cette époque.*

*Construit par Tokugawa Ieyasu au 17<sup>e</sup> siècle, il conserve quelques beaux éléments décoratifs d'origine, comme les plafonds à caissons, les portes peintes, les paravents de l'école Kano et les sols "rossignols", conçus pour trahir les intrus, en émettant une sorte de piaaillement au moindre pas.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, départ vers le **temple de Kiyomizu.**

*Kiyomizu Dera, ou temple de l'eau pure, fut construit en 778. Il tire son nom de la cascade Otowa située en bas du bâtiment principal du temple dont les eaux sont reconnues bénéfiques pour la santé. Une expression japonaise dit d'ailleurs ceci: « se jeter du haut de la terrasse du temple Kiyomizu », vous l'aurez compris, elle se traduit chez nous par : « se jeter à l'eau ».*

*Construit à flanc de colline sur une plateforme reposant sur des pilotis, le bâtiment principal permet d'admirer le coucher de soleil sur l'ancienne capitale.*

Retour à votre hôtel. Dîner de fin de séjour dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Granvia Kyoto.

**DIMANCHE 22 NOVEMBRE**

**KYOTO**  **HIROSHIMA**  **KYOTO**

---

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée entière à la découverte d'**Hiroshima** et de l'**île de Miyajima**.

Départ en **train Shinkansen pour Hiroshima**. Arrivée à la gare d'Hiroshima et début de la visite en bus privé.

*Le Shinkansen est le train le plus connu hors des frontières de son pays. Similaire au TGV français il fut inauguré en octobre 1964 (soit 17 ans avant son homologue français) par la compagnie ferroviaire japonaise Japan Rail (JR). Il doit sa réputation sans faille à son fonctionnement millimétré et à son très haut niveau de qualité.*

Visite du musée du **Mémorial de la Paix**. Loin d'être une expérience déprimante, **la thématique du Musée est l'espoir et la paix**.

*Le parc mémorial de la Paix fut construit dans les années 1960 près de l'hypocentre de la bombe A. Le « City Hall », rare bâtiment à être resté debout après le souffle de l'explosion, reste un poignant témoignage du drame qui s'est joué en ce lieu le 6 août 1945.*

*Le Musée du Mémorial pour la Paix, construit en 1955, en plus de présenter le drame de la bombe atomique, cherche à partager le désir que la ville d'Hiroshima porte au cœur d'éradiquer l'armement nucléaire et d'étendre la paix au monde entier. Le 6 Août 1945 à 08H15, Hiroshima subit le premier bombardement atomique mondial. La ville fut presque entièrement détruite et de nombreuses vies soufflées. Les survivants subirent de graves séquelles physiques et morales et, aujourd'hui encore, nombre d'entre eux endurent de grandes souffrances.*

Déjeuner dans un restaurant local.

Départ en bus pour Miyajimaguchi et dans l'après-midi, vous partirez pour l'**île de Miyajima** qui se rejoint en ferry. **L'île sanctuaire de Miyajima et son très célèbre Torii est classée parmi les 3 plus beaux sites et est le plus photographié au Japon.**

Visite du **sanctuaire d'Itsukushima** très vénéré par les japonais. Sans oublier **le Torii**, célèbre symbole de l'île.

*Premier site touristique de l'île et site inscrit au patrimoine culturel mondial de l'Unesco, ce sanctuaire Shinto, flottant sur l'eau, raconte plus de 1400 ans d'Histoire du Japon. Cette structure à l'architecture raffinée de l'époque Heian, laquée d'un rouge vermillon flamboyant, contraste sublimement avec le bleu intense de la mer et le vert profond des forêts primitives du Mont Misen.*

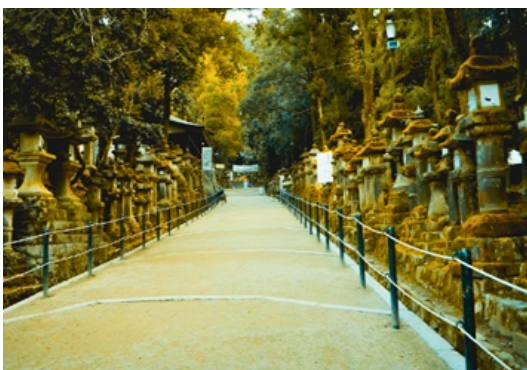
*L'édifice de bois rouge vermillon est un portail shinto qui symbolise la frontière entre monde profane et monde sacré. (L'île même de Miyajima était autrefois considérée comme divinité dans son intégralité). Il marque l'entrée du Sanctuaire d'Itsukushima. Construit pour la première fois en 1168, il se situe à environ 200m du Sanctuaire.*

En fin de journée, retour en ferry pour Miyajimaguchi puis direction la gare d'Hiroshima pour reprendre le train Shinkansen vers Kyoto.

Arrivée à l'hôtel en début de soirée. Dîner libre et nuit à l'hôtel Granvia Kyoto.







## LUNDI 23 NOVEMBRE

### KYOTO – NARA – MONT KOYA

---

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert séparé de vos bagages pour Tokyo.

Route vers **Nara** (+/- 1h) et matinée de visite de la ville.

Visite du **temple Todaiji**.

*Commandé en 743 par l'empereur Shōmu, il fut achevé huit années plus tard. Il s'agit de la plus grande construction en bois du monde, qui abrite la statue de bronze du Grand Bouddha.*

*Son Grand Bouddha est l'un des plus beaux du monde. Érigé il y a plus de 1200 ans, il a été construit en 745 après Jésus-Christ, après environ 26 ans de travaux de dorure, de sculpture et d'aménagement de la base. D'une hauteur de 16m à l'origine, la statue fait aujourd'hui 15m de haut, mais elle reste magnifique. Selon la légende, cette statue fut coulée en bronze par plus de deux millions de japonais ruinant ainsi les réserves de métal du pays.*

Balade dans le Parc de Nara, appelé le Parc aux Daims par les gens du pays en raison du grand nombre d'animaux apprivoisés y vivant.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers le **sanctuaire shinto Kasuga Taisha**, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bâtiments laqués de rouge, célèbre pour l'**allée aux trois milles lanternes de pierre**, dédié aux ancêtres divins et mythiques de la famille Fujiwara et situé au pied d'une colline, en lisière du parc aux daims sacrés.

Départ pour le Mont Koya pour une immersion dans un univers magique et en dehors du temps.

*Le Mont Koya, haut lieu du bouddhisme, est situé dans la préfecture de Wakayama, au sud d'Osaka. Il est le centre du Bouddhisme Shingon, introduit au Japon au 9<sup>e</sup> siècle par le moine Kukai.*

*À l'origine simple monastère isolé à l'écart de Kyoto, le site est aujourd'hui devenu une véritable ville qui abrite plus d'une centaine de temples ainsi que des universités consacrées aux études religieuses. Haut lieu de recueillement, elle accueille chaque année de nombreux pèlerins et constitue le point de départ et d'arrivée du pèlerinage des 88 temples de Shikoku.*

Fin des visites et installation au temple, nuit dans un **shukubo**, **logement traditionnel des temples japonais**.

**Expérience unique et authentique de la vie des moines** qui vous plongera entièrement dans la tradition et qui vous permettra de dormir sur un futon « à la japonaise ».

Dîner végétarien au shukubo. Nuit au **shukubo Fukuchi-Inn**.

Chambres traditionnelles avec tatami et futon (toilettes et salle de bain à l'extérieur de la chambre).

## MARDI 24 NOVEMBRE

MONT KOYA - OSAKA  TOKYO (NARITA)

---

**Pour les personnes qui le souhaitent, il sera possible d'assister à l'office du matin au monastère pour écouter les moines réciter leurs chants du matin, le sutra.**

*Petit déjeuner végétarien au shukubo.*

Visite de l'enceinte sacrée, **Garan**, complexe de temples établis par Kukai, qui contient plusieurs bâtiments religieux renommés dont la **Pagode Konpon Daitô** (extérieur).

Visite du **cimetière Okunoin**.

*Le cimetière d'Okunoin constitue l'un des lieux spirituels les plus fascinants du Japon. Situé dans l'enceinte du complexe monastique fondé par le moine visionnaire Kūkai (également connu sous le nom de Kōbō Daishi), Okunoin est le plus vaste cimetière du pays et un haut lieu du bouddhisme Shingon.*

*Plus de 200 000 stèles, lanternes de pierre et mausolées s'y déploient, mêlant sépultures de seigneurs féodaux, de moines et de grandes familles, mais aussi de monuments érigés par d'importantes entreprises japonaises. Cette coexistence singulière entre spiritualité ancestrale et mémoire contemporaine confère au lieu une atmosphère unique, empreinte de recueillement et d'intemporalité.*

Au terme du parcours se dresse **le mausolée où repose Kūkai, que ses fidèles considèrent non comme défunt, mais en méditation éternelle**. Le pavillon des Lanternes, illuminé en permanence par des milliers de flammes votives, offre un moment d'une rare intensité spirituelle.

Transfert vers la gare d'Osaka (Shin Osaka Station).

Déjeuner libre.

Départ du train à destination de Tokyo. Arrivée à la gare de Tokyo en fin de journée et transfert vers l'hôtel **Nikko Narita (ou similaire)**. Dîner libre.

## MERCREDI 25 NOVEMBRE

TOKYO  BRUXELLES

---

Petit déjeuner (à emporter). Transfert vers l'aéroport de Tokyo (Narita) pour les formalités d'enregistrement.

Envol direct vers Bruxelles.

Arrivée en milieu d'après-midi à Bruxelles.



FIN DE VOTRE SEJOUR





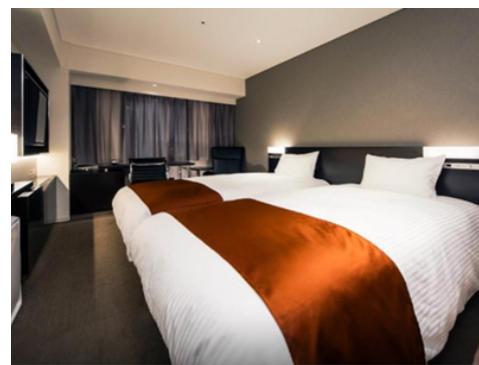
# HEBERGEMENTS

---

## DAIWA ROYNET GINZA PREMIER - TOKYO

NOMBRE DE NUITEES : 3

Cet hôtel bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur du quartier élégant de Ginza, à quelques pas des grandes avenues commerçantes. De style contemporain, il propose des chambres confortables et raffinées, parfaitement adaptées pour se ressourcer après une journée de découvertes dans la capitale japonaise. Son atmosphère moderne et ses prestations de qualité en font une excellente base pour explorer Tokyo.



---

## THE PRINCE HAKONE LAKE ASHINOKO 4\* - HAKONE



NOMBRE DE NUITEES : 2

En plus de son emplacement spectaculaire, sur les rives du lac Ashi et les paysages volcaniques environnants, il allie confort moderne et touches japonaises. Un lieu relaxant dans un cadre verdoyant qui propose également de relaxantes sources thermales "onsen", idéales pour se ressourcer au cœur des paysages de Hakone.



---

## HOTEL AND SPA GIFT TAKAYAMA 4\* - TAKAYAMA

NOMBRE DE NUITEES : 1

Cet établissement se distingue par son onsen panoramique en rooftop, offrant bains intérieurs et extérieurs avec vue sur les montagnes, ainsi que par son ambiance chaleureuse inspirée de l'artisanat de Hida.



---

## NIKKO KANAZAWA 4\* - KANAZAWA

NOMBRE DE NUITEES : 1

Hôtel Nikko Kanazawa, l'endroit le plus proche du ciel de la ville de Kanazawa. Ici, les chambres sont situées au-dessus du 17e étage afin de profiter de la vue sur la ville traditionnelle de Kanazawa.



---

## **HOTEL GRANVIA 4\* - KYOTO**

NOMBRE DE NUITEES : 4

L'hôtel fait partie intégrante du complexe de bâtiments de la gare JR de Kyoto. Plus qu'un hôtel, un véritable chef-d'œuvre architectural saisissant comprenant un grand magasin, un musée, un théâtre musical et un vaste centre commercial souterrain. L'hôtel offre un accès direct et facile vers les principales destinations métropolitaines à travers le Japon, y compris Osaka, Tokyo, Hiroshima, Nagoya et Fukuoka.



---

## **FUKICHI IN (TEMPLE) - MONT KOYA**

NOMBRE DE NUITEES : 1

Un temple séculaire situé au cœur du mont Kōya offrant une expérience unique de séjour dans un monastère bouddhiste traditionnel. Entouré de jardins paisibles, il invite à une parenthèse de sérénité dans un cadre empreint de spiritualité, avec des chambres de style japonais (tatami et futon) et la possibilité de profiter de bains thermaux propices à la détente et à la contemplation.

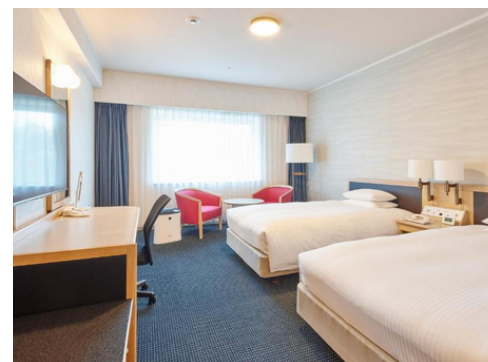


---

## **NIKKO NARITA - TOKYO NARITA 4\***

NOMBRE DE NUITEES : 1

Situé à proximité de l'aéroport international de Narita il offre un cadre confortable et apaisant pour conclure votre séjour au Japon. Ses chambres lumineuses et ses restaurants variés permettent de profiter d'un dernier moment de détente dans une atmosphère raffinée avant le départ.





# REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage (pour les citoyens de nationalité belge, pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade) vous devez être en possession :

- D'un passeport international en cours de validité
- D'un formulaire électronique de déclaration d'immigration/douane, qui devra être rempli en ligne avant l'arrivée (gratuit).

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

Certaines visites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Ce séjour implique quelques réveils matinaux, ceux-ci sont inévitables afin d'optimiser le déroulement des visites. De plus, ils vous feront profiter de la beauté des paysages sous différentes lumières.

Les "Shinkansen" (trains rapides) seront utilisés à Kyoto et pour le trajet de retour vers Tokyo.

Lors de ces déplacements en train, nous organiserons un transfert séparé des bagages (1 grande valise par personne) et elles arriveront le lendemain. Il faudra donc prévoir un petit sac avec vos affaires pour une nuit.

La nuit en « shukubo » est une expérience authentique vous immergeant dans le mode de vie traditionnel du Japon.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des modifications de la compagnie aérienne, des aléas du trafic, etc.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

# LE PRIX

---

## SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

|                                                        |                                      |                |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> <b>PRESTO JUSQU'AU 15/05</b>  | <b>PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :</b> | <b>7.995 €</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>A PARTIR DU 16/05</b>      | <b>PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :</b> | <b>8.495 €</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>LE SUPPLEMENT SINGLE :</b> | <b>1.750 €</b>                       |                |

---

## CE PRIX COMPREND

- ✎ Les vols internationaux avec la compagnie aérienne ANA en classe économique
- ✎ Les taxes aériennes (sous réserve de modifications par la compagnie, à ce jour +/- 264,00 €)
- ✎ Les transferts & transports sur place en transport privé (autocar grand tourisme) et public (train)
- ✎ Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires équivalent à 4\*)
- ✎ Une nuit dans un temple bouddhiste, « shukubo »
- ✎ La demi-pension (petit déjeuner et déjeuner)
- ✎ Six dîners dont le dîner de fin de séjour
- ✎ Toutes les visites et excursions mentionnées au programme
- ✎ Les services d'un guide local parlant français durant tout le séjour
- ✎ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- ✎ La prime du Fonds de Garantie
- ✎ La TVA d'application

---

## CE PRIX NE COMPREND PAS

- ✎ Les dîners non mentionnés
- ✎ Les boissons (hors eau), les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances
- ✎ Les éventuels droits de photos et de vidéo sur les sites

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 17/03/2026



# INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

## JAPON, PAYS DU SOLEIL LEVANT

### LA LIBRE EVASION - DU 11 AU 25 NOVEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ LOCALITE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_ GSM 1 : \_\_\_\_\_ GSM 2 : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : \_\_\_\_\_

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : \_\_\_\_\_

RESERVE \_\_\_\_\_ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

#### DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ NATIONALITE : \_\_\_\_\_

N° DE PASSEPORT : \_\_\_\_\_

DATE D'EMISSION : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

#### DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ NATIONALITE : \_\_\_\_\_

N° DE PASSEPORT : \_\_\_\_\_

DATE D'EMISSION : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

TYPE DE CHAMBRE: ☐ TWIN (2 LITS) ☐ TWIN (à partager) ☐ SINGLE

### LE PRIX\*

☐ PRESTO JUSQU'AU 15/05 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 7.995 €

☐ A PARTIR DU 16/05 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 8.495 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : 1.750 €

\*Taxes aériennes incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne jusqu'à l'émission des billets

# INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

## JAPON, PAYS DU SOLEIL LEVANT

### LA LIBRE EVASION — DU 11 AU 25 NOVEMBRE 2026

#### OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

☐ JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

☐ **ANNULATION (hors Covid)**

Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)

Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier

☐ **COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE\*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)

Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

\*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE.  
TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

#### PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **1er octobre 2026**

**Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA**

**IBAN :** BE92 7440 6349 9223

**SWIFT/BIC :** KREDBEBB

**REFERENCE :** JAPON - D.4042

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

**Preference - Travel Team (Lic. A 1652)**

Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

**info@preference.be | www.preference.be**



## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

|                                    |                              |
|------------------------------------|------------------------------|
| Jusqu'à 90 jours avant le départ : | 30 % du prix total du voyage |
| De 89 à 60 jours avant le départ : | 50 % du prix total du voyage |
| De 59 à 31 jours avant le départ : | 75 % du prix total du voyage |
| De 30 à 0 jours avant le départ :  | le prix total du voyage      |

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®  
[www.gfg.be](http://www.gfg.be)

01/07/2018

Lic Cat A 1652





# Assurance Voyage

## Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

##### **FORMULE « ANNULATION » :**

###### **✓ ANNULATION DE VOYAGE**

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

##### **FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :**

###### **✓ BAGAGES**

Jusqu'à 1 500 € par personne

###### **✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

###### **✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

###### **✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

##### **FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :**

###### **✓ ANNULATION DE VOYAGE**

###### **✓ BAGAGES**

###### **✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

###### **✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

###### **✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

##### **FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :**

###### **✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »**

###### **✓ ANNULATION DE VOYAGE**

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

###### **✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

##### Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1<sup>er</sup> jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



## Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



## Quelles sont mes obligations ?

### - A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

### - En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

### Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

### Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

### Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



## Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.